

juillet 1976 des chartes des banques à chartes actuellement existantes et d'apporter, en outre, certaines modifications relatives à l'application de la loi.

(La motion est adoptée.)

LA LOI SUR LES BANQUES D'ÉPARGNE DE QUÉBEC

REVISION DÉCENNALE ET PROLONGATION DES CHARTES

L'hon. G. J. McIlraith (au nom du ministre des Finances) propose que la Chambre se forme en comité plénier, à la prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure en vue d'effectuer la révision décennale de la loi sur les banques d'épargne de Québec et la prolongation jusqu'au 1^{er} juillet 1976 des pouvoirs des banques d'épargne actuellement existantes et d'apporter, en outre, certaines modifications relatives à l'application de la loi.

(La motion est adoptée.)

LA LOI SUR L'ASSURANCE-RÉCOLTE

MODIFICATIONS RELATIVES À LA CONTRIBUTION FÉDÉRALE, À L'EXTENSION DES DISPOSITIONS, ET LE RESTE

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture) propose que la Chambre se forme en comité, à la prochaine séance, pour étudier la projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi sur l'assurance-récolte, afin d'augmenter le maximum de la contribution que le Canada peut verser à l'égard des primes d'assurance-récolte; d'augmenter le maximum de l'assurance qu'il est possible d'effectuer à l'égard d'une récolte; d'autoriser le versement de contributions à toute province qui accorde de l'assurance contre les pertes occasionnées par la destruction d'arbres fruitiers ou de plantes vivaces, ou contre les pertes occasionnées lorsque l'excès d'humidité du sol, la température ou d'autres périls agricoles empêchent l'ensemencement de terres laissées en jachère d'été et destinées à la production d'une récolte assurée d'apporter en outre d'autres changements qui découlent des modifications susdites, relativement à l'application de la loi.

(La motion est adoptée.)

LA LOI SUR L'OFFICE D'EXPANSION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION ATLANTIQUE

L'ACCROISSEMENT DES FONDS DISPONIBLES, L'EXTENSION DES POUVOIRS, ET LE RESTE

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports) propose que la Chambre se forme en comité, à la prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il est opportun de présenter une mesure modifiant la loi sur l'Office d'expansion économique

[L'hon. M. McIlraith.]

de la région atlantique aux fins d'augmenter l'ensemble des montants que le ministre des Finances peut créditer au Fonds d'expansion économique de la région atlantique de cent millions de dollars à cent cinquante millions de dollars, d'étendre les pouvoirs de l'Office d'expansion économique de la région atlantique pour lui permettre d'entreprendre des projets seul ou conjointement avec des provinces, des organismes provinciaux ou d'autres personnes et de prévoir que tous revenus perçus par l'Office et provenant des projets entrepris ou financés par lui peuvent être crédités audit Fonds et dépensés aux fins pour lesquelles le Fonds est établi.

(La motion est adoptée.)

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

PROTESTATIONS CONTRE LES MÉTHODES D'ABATTAGE DES PHOQUES

Question n° 1474 (supplémentaire)—**M. Scott (Danforth):**

Le gouvernement a-t-il reçu des exposés de griefs, des lettres ou des cartes protestant contre les méthodes utilisées pour la mise à mort des jeunes phoques lors de la chasse annuelle aux phoques le long des côtes orientales du Canada et, dans le cas de l'affirmative, a) combien de ces plaintes, protestations, etc. le premier ministre ou le ministre des Pêcheries ou tout autre ministère ont-ils reçues, et b) quelles mesures le Gouvernement se propose-t-il de prendre en réponse à ces protestations et exposés de griefs?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Renseignement supplémentaire: a) 15,877 cartes postales ont aussi été reçues.

AIR CANADA—L'ACQUISITION ET LA CESSION D'AÉRONEFS

Question n° 1554—**M. Irvine:**

1. La société Air Canada a-t-elle jusqu'ici commandé des DC-9 et, dans le cas de l'affirmative, a) combien de ces aéronefs ont été livrés, et à quelles dates, b) quand les autres commandes seront-elles honorées, c) quelles lignes ces aéronefs doivent-ils desservir, et à compter de quelle date?

2. A-t-on l'intention de retirer du service un certain nombre de Viscounts et de Vanguard et de l'en disposer et, dans le cas de l'affirmative, combien d'aéronefs de chaque type seront en cause?

3. Combien de Viscounts, de Vanguard et de DC-8 sont maintenant en service, et depuis combien de temps le sont-ils?

M. James A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La direction d'Air Canada communique les renseignements suivants: 1. Oui.

a) Quatre; voici les dates de livraison, 6 janvier 1966; 10 février 1966; 25 février 1966; 12 avril 1966.

b) Voici les dates auxquelles les quatorze autres aéronefs doivent être livrés: juin 1966 (1); juillet 1966 (1); janvier 1967 (2); février